

Gel et suppressions de subventions

**Intervention de Fatiha Aggoune
Groupe Val-de-Marne en Commun**

Monsieur le Président,
Chèr·es collègues,

Mon intervention portera sur le rapport 48 **et les subventions accordées aux 4 associations intervenant en faveur des val-de-marnais les plus fragilisés**. Le rapport qui nous est soumis annonce des baisses très importantes pour des associations œuvrant auprès des val-de-marnais.es les plus vulnérables.

En effet, montant total de ces subventions passe de 233 000 euros en 2021 à 120 000 euros, soit une baisse de 113 000 euros. Dans le détail, La Croix Rouge voit sa subvention baisser de 11 000 euros, les Restaurants du cœur de 23 000 euros, le Secours Catholique de 13 000 euros et le Secours Populaire de 66 000 euros ! **Nous aimerions connaître sont les raisons de ces baisses**.

Cette décision s'inscrit dans la continuité des suppressions du chèque solidarité, qui bénéficiait à 70 000 foyers val-de-marnais.es ou encore de la Fête des solidarités.

Rien ne peut justifier une baisse de subvention de fonctionnement de 77% comme vous le proposer pour le Secours Populaire. **Nous vous demandons de retravailler cette délibération, et de revenir sur cette décision. Autrement, notre groupe n'aura pas d'autre choix que de s'opposer à ce rapport.**

Plus largement, cette Commission permanente marque une nouvelle étape : **les prétendus gels annoncés tout au long de l'année sont officiellement des suppressions pour l'année 2024**. Un coup dur pour de nombreuses associations menacées par votre politique, résolument farouche à l'égard de la solidarité en Val-de-Marne.

Gel du dispositif de soutien départemental aux déplacements des clubs sportifs en championnats de niveau national et ce, en pleine année olympique, gel du Fonds d'Aide aux Projets Jeunes, gel du soutien aux associations étudiantes... **Je nous épargne à tous ici un inventaire à la Prévert.**

Le constat est clair, ces soi-disant gels, sont en réalité des suppressions sans aucune perspective de rétablissement ! Reconnaissez-le. **Dans le cas contraire, dites-nous ce que vous envisagez pour inverser la tendance ?**

Chaque Commission permanente s'accompagne d'une triste tradition, celle du nouveau dispositif menacé ou de la prochaine association sanctionnée par la majorité départementale.

L'année 2024, a été marquée par vos nombreux renoncements, et vos propos sur le Budget 2025 à venir nous laissent imaginer le pire reste à venir. **Reprenez-vous, défendez notre Département, ses habitant·es et toutes celles et ceux qui le font vivre.**